

Le 4 mars 2016

AUX ANCIENS EMPLOYÉS DE :

AEP MFG Ltd. (anciennement Advance Engineered Products Ltd.)

En faillite

Madame, Monsieur,

Veillez prendre note que la dénomination sociale correcte sous laquelle présenter une demande au titre du Programme de protection des salariés est AEP MFG Ltd. Le nom Advance Engineered Products a été vendu avec les autres actifs. Veillez également prendre note que l'adresse utilisée pour la société est celle de son conseiller juridique. Par conséquent, évitez d'envoyer toute correspondance à cette adresse.

Pour donner suite à notre correspondance du 19 février 2016, nous accusons réception de votre copie dûment signée du formulaire 31, Preuve de réclamation.

Vos renseignements ont été saisis par le syndic, comme il se doit, au titre du Programme de protection des salariés (« PPS »). Pour vos dossiers, nous joignons ce qui suit :

- Copie du formulaire de renseignements du syndic confirmant l'enregistrement de la faillite au titre du PPS;

Veillez suivre l'étape 2 mentionnée dans notre correspondance du 19 février 2016, laquelle consiste à faire une demande au titre du PPS directement, soit :

1. en ligne à l'adresse <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/pps/index.shtml>
2. ou en personne au centre de Service Canada le plus près de chez vous.
3. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec les renseignements généraux au 1.866.683.6516.

Vous aurez besoin du Numéro d'identification du bureau du surintendant des faillites, soit **232089092**, et la date de la faillite, soit le 17 février 2016.

Nous vous recommandons de faire votre demande dès que possible afin de finaliser votre démarche au titre du PPS.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

MNP Ltée

En sa qualité de syndic d'AEP MFG Ltd. (anciennement Advance Engineered Products Ltd.) et non en son propre nom.

Par : Ian Schofield, CPA, CA, PAIR, EEE / Pamela Meger, PAIR
Vice-président principal / Vice-présidente